

Les jeunes en Guyane





Sommaire

Avant-propos	1
Synthèse	3
Les jeunes guyanais : des difficultés dans la vie active	5
Le logement des jeunes en Guyane : entre 18 et 25 ans, l'âge de l'autonomie	10
La mobilité résidentielle des jeunes de Guyane : les études , moteur de la mobilité chez les jeunes guyanais	18



Avant-propos

Conscients des enjeux que représente la jeunesse en général et les problèmes que rencontrent plus particulièrement les 16 à 25 ans, l'État et la Région Guyane ont décidé de confier à l'INSEE la réalisation d'une étude approfondie sur les caractéristiques de cette population.

L'objectif de l'étude est de disposer de données quantitatives fiables sur lesquelles pourront être érigées des politiques publiques répondant aux préoccupations spécifiques des jeunes de cette tranche d'âge, notamment en matière de logement et d'accompagnement de la formation et de l'emploi, et prenant en compte la diversité des réalités locales.

Bien que l'avenir immédiat de la Guyane repose sur cette tranche d'âge, les jeunes ressentent un profond mal-être face à une société qui ne leur paraît pas toujours prête à leur ouvrir ses portes. Il est donc de toute première urgence que ceux qui œuvrent auprès des jeunes coopèrent pour apporter ensemble les solutions opérationnelles que ces derniers attendent. Le partenariat entre l'État et la Région qui a présidé à la réalisation de cette étude, va dans ce sens. Il doit avoir force d'exemple.

La Guyane subit depuis plusieurs années une progression du chômage. Celui-ci frappe durement les jeunes. Il est le résultat conjugué d'une croissance démographique forte, de l'exiguïté du marché du travail et d'un déficit de formation aux compétences de base et de qualifications.

Face à ce constat, l'État et la Région se sont mis d'accord pour mener une politique territoriale prenant appui sur le capital humain. Ils font le pari que celui-ci est générateur de croissance économique.

Dans cette perspective, et afin de mieux accompagner les jeunes dans le cadre d'un système d'information intégré, le rôle de la Mission locale régionale mais également celui de la Mission générale d'insertion, de la plate-forme de suivi et d'accompagnement contre le décrochage ainsi que celui des associations qui travaillent dans le champ de la formation et de l'insertion, devraient s'en trouver renforcés.

Il s'agit avant tout de rassembler autour de politiques publiques tous les acteurs avec comme vision commune l'autonomie des jeunes et leur intégration sociale et professionnelle. L'État et la Région y veilleront conjointement.

Le Préfet de la région
Guyane

Denis Labbé

Le Président
du Conseil régional

Rodolphe Alexandre

Le chef du service
régional Insee

N'ouara Yahou



Synthèse

En 2006, 32 700 jeunes de 16 à 25 ans habitent en Guyane, ce qui en fait le département français le plus jeune. Leur nombre a augmenté de 36 % depuis 1999. Si la tendance démographique se poursuit, la population des jeunes devrait doubler d'ici 2030.

Les jeunes quittent le domicile parental pour former un nouveau foyer familial

Deux femmes sur cinq de 18 à 25 ans ont un logement autonome en Guyane, contre seulement un homme sur six. La décohabitation des femmes s'explique en partie par le fait qu'elles élèvent plus souvent seules leurs enfants que les hommes. Ceux-ci vivent plus souvent seuls ou avec d'autres personnes sans lien familial lorsqu'ils ont quitté le domicile parental.

À 18 ans, moins d'un dixième des Guyanais ont un logement autonome. Ils sont plus de la moitié à 25 ans. Ils décohabitent plus souvent qu'aux Antilles mais moins qu'en France métropolitaine.

Les jeunes entrent tôt dans la vie active

Seulement deux jeunes sur cinq sont élèves, étudiants ou stagiaires, ce qui est moins qu'aux Antilles ou qu'en France métropolitaine. Même si le niveau scolaire augmente, les jeunes arrêtent plus tôt leurs études qu'en moyenne nationale. Six jeunes de 16 à 25 ans sur dix sont sortis du système scolaire sans diplôme.

Un jeune sur cinq a un emploi et la même proportion est au chômage. La part de jeunes au chômage depuis plus d'un an diminue cependant. Être diplômé est un atout pour obtenir un emploi stable, même si la qualification n'est pas toujours en adéquation avec le niveau de diplôme.

Les jeunes prennent un logement autonome à l'entrée dans la vie active

La majorité des jeunes quittent le domicile parental à la fin de leur scolarité, notamment lorsqu'ils trouvent un emploi. Parmi les jeunes sortis du système scolaire, un tiers ont un logement autonome. Parmi les étudiants de 18 à 25 ans, moins de 10 % sont dans ce cas, ce qui est aussi fréquent qu'aux Antilles mais beaucoup moins qu'en France métropolitaine. Ils vivent également moins souvent dans des foyers d'étudiants. Ce type de logement est concentré à Cayenne et à Kourou.

Peu de déménagements entre les territoires guyanais

Deux jeunes sur cinq ont déménagé entre 2001 et 2006. La moitié des déménagements ont lieu à l'intérieur d'une même commune. Les échanges entre les territoires guyanais sont assez rares, excepté vers ou depuis la Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL). 3 900 jeunes ont quitté la Guyane pour la France métropolitaine : la moitié sont des élèves, étudiants ou stagiaires et un tiers des jeunes ont un emploi. À l'inverse, 1 600 jeunes se sont installés en Guyane. La moitié d'entre eux ont un emploi, parmi lesquels nombreux sont ceux qui occupent une profession intermédiaire (professeurs, instituteurs, infirmiers...). Les jeunes qui ont migré de ou vers les Antilles sont majoritairement des élèves ou des étudiants : entre 2001 et 2006, 4 200 jeunes ont déménagé de la Guyane vers les Antilles et 400 ont fait le chemin inverse.

Les déménagements sont liés à la situation professionnelle et familiale

Les jeunes entre 19 et 22 ans sont les plus mobiles. À cet âge, ils quittent plus souvent le département. Ils déménagent plus souvent lorsqu'ils ont un emploi, particulièrement les cadres, les professions intermédiaires et les employés. Les jeunes en couple ont plus souvent changé de logement.



Les jeunes en Guyane

Des difficultés à l'entrée dans la vie active

En 2006, les jeunes guyanais de 16 à 25 ans sont plus nombreux qu'en 1999. Mais leur situation est hétérogène tant du point de vue de leurs activités que de leurs niveaux scolaires.

Une population jeune en augmentation

En 2006, 32 722 jeunes guyanais ont entre 16 et 25 ans, soit 36 % de plus qu'en 1999. Ils représentent 16 % de la population de la Guyane. C'est la part la plus importante de tous les départements français. Entre 1999 et 2006, la population des 16 - 25 ans a augmenté dans les mêmes proportions

que l'ensemble de la population de la Guyane, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,1 %.

Entre 1999 et 2006, le rythme de croissance démographique de la Guyane est supérieur à celui des autres départements. Il est resté positif du fait de son excédent naturel. En effet, depuis 1999, les naissances sont toujours supérieures aux décès. Les naissances sont toutefois moins nombreuses en 2009 qu'en 2008.

L'évolution de la part des jeunes de 16 à 25 ans (36 %) était supérieure à celle des moins de 16 ans (32 %). Au 1er janvier 2006, la part des moins de 16 ans est deux fois et demi plus importante que celle des 16 - 25 ans.

Progression plus rapide des jeunes femmes entre 1999 et 2006 en Guyane

Évolution des jeunes dans les DOM et France entière

Unités : nombre et %

	Hommes			Femmes		
	1999	2006	Évolution (%)	1999	2006	Évolution (%)
Guyane	12 081	16 065	33	11 948	16 656	39
Guadeloupe	28 168	25 214	-10	27 846	24 436	-12
Martinique	25 095	25 722	2	25 142	25 301	1
Réunion	56 768	59 138	4	57 282	59 963	5
France	4 042 593	4 109 940	2	3 939 786	4 028 437	2

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006

En 2006, 51 % des 16 - 25 ans sont des femmes. Ces jeunes femmes étaient moins nombreuses que les hommes en 1999. Le nombre de femmes a augmenté plus rapidement que celui des hommes entre 1999 et 2006 (+ 39 % et + 33 %). Cet écart s'explique en partie par des flux migratoires vers la Guyane majoritairement féminins.

En Guyane, si la tendance démographique se poursuit, la population des jeunes de 16 - 25 ans atteindra 90 000 personnes en 2040, soit trois fois plus qu'en 2006. Le poids de la population des jeunes de 16 à 25 ans restera proche de 16 % de la population totale.

Les hommes seront plus nombreux que les femmes en 2040

Projection de la population des 16 - 25 ans par sexe

Unité : nombre

	Hommes 16 - 25 ans	Femmes 16 - 25 ans	Ratio homme / femme	Ensemble des des 16 - 25 ans
2015	22 968	23 866	96,2	46 834
2020	26 588	27 485	96,7	54 073
2025	30 123	30 796	97,8	60 919
2030	34 486	34 547	99,8	69 033
2035	39 978	39 491	101,2	79 469
2040	45 510	44 612	102,0	90 122

Source : Insee, Omphale 2010

Les jeunes en Guyane

Plus d'immigrés parmi les jeunes que dans l'ensemble de la population

Les jeunes immigrés de 16 - 25 ans représentent 37 %, soit huit points de plus que dans l'ensemble de la population de la Guyane. La quasi-totalité n'a pas la nationalité française. Ils sont principalement Surinamais, Haïtiens et Brésiliens. Plus de la moitié de ces jeunes sont des femmes. Entre 1999 et 2006, le nombre des jeunes immigrés a augmenté de 47 %, une progression plus forte que celle de l'ensemble de la population des jeunes de 16 - 25 ans. Ils vivent principalement dans la Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL) (43 %) et la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) (39 %), et sont peu nombreux dans la Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CCEG) (4 %).

Les jeunes rentrent plus tôt dans la vie active

En 2006, en Guyane, les jeunes actifs de 16 - 25 ans représentent 16 % du total des actifs. Ce taux est supérieur à celui de la Guadeloupe et de la Martinique et de la France. Environ un jeune de 16 à 25 ans sur cinq a un emploi. Ils sont employés, indépendants, manœuvres ou ouvriers spécialisés, le plus souvent dans les services (65 %).

18 % des jeunes de 16 -25 ans sont au chômage. Les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes : 52 % des chômeurs sont des femmes et 51 % de la population active féminine ne travaille pas. Dans la population active masculine, 59 % des jeunes hommes travaillent. Cette proportion reste très inférieure à celles de la France.

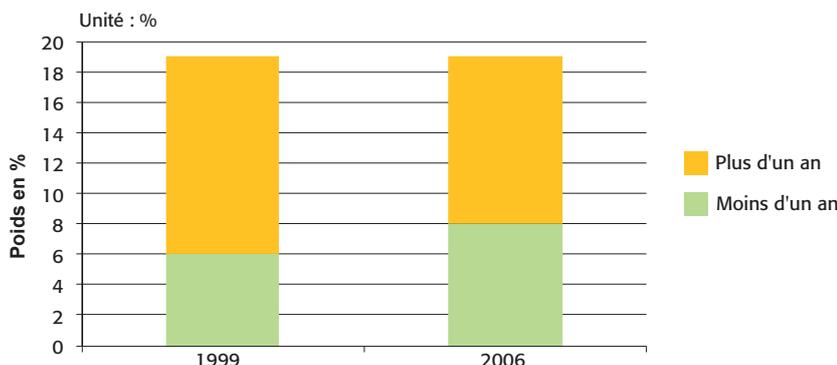
Les actifs de 16 - 25 ans sont plus souvent au chômage que les plus âgés (respectivement 46 % et 25 %). Les jeunes ont tendance à rentrer plus tôt dans la vie active. Cependant, par rapport à la France métropolitaine, ils sont plus souvent au chômage.

En Guyane, la durée de recherche d'emploi s'est raccourcie entre 1999 et 2006 : la part des jeunes recherchant un emploi depuis plus d'un an baisse de 13 % à 11 %. Ce taux est de 15 % pour les 26 - 35 ans et 14 % pour les 36 - 45 ans. En Martinique, cette part est de 10 % chez les 16 - 25 ans, en Guadeloupe de 13 % et en France de 3 %.

Les jeunes occupent souvent un emploi stable : 36 % ont un contrat à durée indéterminée. La proportion des CDD (29 %) est deux fois plus importante que pour l'ensemble des actifs occupés (14 %). L'ensemble des contrats aidés (stages rémunérés, CES et contrats d'apprentissage) reste faible (14 %).

La durée de recherche d'emploi pour les jeunes diminue

Evolution de la durée de recherche d'emploi entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements de la population 1999 - 2006

Les jeunes en Guyane

Peu d'emplois qualifiés

Les jeunes n'ont pas toujours un emploi en adéquation avec leur niveau de diplômes : 19 % des titulaires du BEP sont manœuvres, 33 % des titulaires d'un diplôme universitaire sont agents de maîtrise et 29 % des CAP, BEP sont en contrat d'apprentissage. Cette situation est identique chez les actifs plus âgés.

En France métropolitaine, la situation des jeunes est différente. Ceux titulaires d'un diplôme universitaire trouvent un emploi plus qualifié que ceux de Guyane. Seuls 3 % des titulaires d'un diplôme universitaire sont agents de maîtrise, mais 19 % sont em-

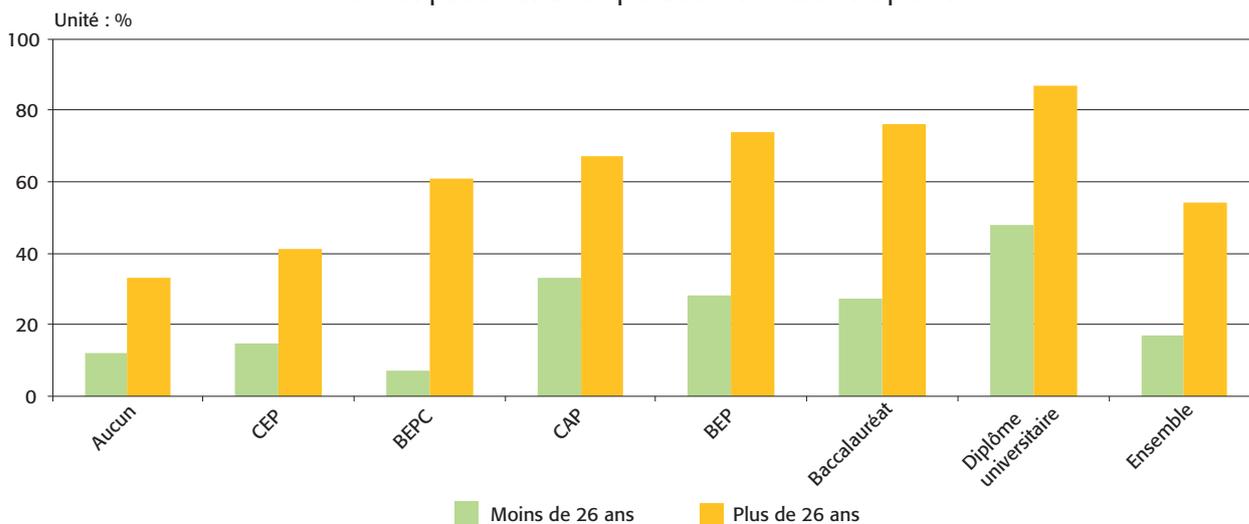
ployés et 8 % sont techniciens. Parmi les titulaires d'un CAP-BEP, 8 % sont en contrat d'apprentissage et 30 % sont en CDI.

Les diplômes professionnels débouchent fréquemment sur un emploi précaire en Guyane : 30 % des titulaires d'un CAP, BEP ont un emploi à durée déterminée et 24 % un emploi à durée indéterminée. Les jeunes sans diplôme et les titulaires d'un diplôme général ont plus de mal à avoir un emploi. Ils bénéficient souvent d'un emploi aidé, CES et stages rémunérés en entreprise.

Enfin, quel que soit l'âge, le diplôme reste un facteur déterminant pour accéder à l'emploi.

Le diplôme : passeport pour l'emploi

Part des personnes en emploi selon le niveau de diplôme



Source : Insee, Recensement de la population 2006

En Guyane, 41 % des jeunes de 16 à 25 ans sont élèves ou étudiants. Ils sont 59 % en Martinique, 58 % en Guadeloupe et 45 % en France métropolitaine.

Les jeunes sont quatre fois plus souvent "au foyer" ou "autres inactifs" qu'au niveau national.

41 % des jeunes sont élèves ou étudiants

Type d'activité des 16 - 25 ans par sexe en 2006

Unité : nombre

Type d'activité	Hommes	Femmes	Total
Actifs ayant un emploi	4 027	2 877	6 904
Chômeurs	2 775	3 035	5 810
Elèves, étudiants, stagiaires	6 417	6 890	13 307
Femmes ou hommes au foyer	240	1 598	1 838
Autres inactifs	2 606	2 257	4 863
Total	16 065	16 657	32 722

Source : Insee, Recensement de la population 2006



Les jeunes en Guyane

Le niveau scolaire des jeunes augmente globalement sur le territoire. Les diplômés détenteurs du CAP ou du BEP, du baccalauréat et d'un diplôme universitaire sont plus nombreux en 2006 qu'en 1999. Cette augmentation est particulièrement significative dans la CCCL, la Communauté de Communes des Savanes (CCS) et la CCOG. Elle concerne les hommes et les femmes avec une progression plus forte pour les femmes.

En 2006, 47 % des jeunes de 16 - 25 ans n'ont pas de diplôme. Cette proportion est plus importante chez les jeunes immigrés (70 %).

Le niveau scolaire des jeunes progresse

Évolution 1999 - 2006 du dernier diplôme obtenu pour les 16 - 25 ans en Guyane

Unité : nombre

	1999 (%)	2006 (%)	Évolution (en point)
Aucun	52	47	-5
CEP	2	1	0
BEPC	18	18	0
CAP	5	6	1
BEP	9	10	1
BAC	9	12	3
DU	5	6	1
Ensemble	100	100	

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006

85 % des jeunes de 16 ans non scolarisés n'ont pas de diplôme. La proportion des jeunes de 16 - 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme reste importante (59 %). Les jeunes non scolarisés diplômés ont plus fréquemment le BEP et le baccalauréat.

En 2006, sur l'ensemble du territoire, 41 % des jeunes de 16 - 25 ans sont scolarisés. Ce taux de scolarisation est le plus faible de tous les départements d'outre-mer. Cependant, entre 1999 et 2006, il a augmenté de deux points. C'est dans la CCCL et la CCOG que les taux de scolarisation ont le plus augmenté.

La CCOG : Une population plus jeune

Globalement, la proportion des jeunes de 16 - 25 ans est assez homogène sur le territoire. Cependant c'est dans l'Ouest guyanais (CCOG) que cette proportion est la plus importante. Le poids des moins de 15 ans y est également plus élevé. En conséquence, la population de la CCOG est plus jeune que celle de l'ensemble de la Guyane (63 % de moins de 25 ans contre 54 % pour la Guyane). Plus de la moitié des jeunes de 16 - 25 ans de la CCOG habitent à Saint-Laurent-du-Maroni.

Entre 1999 et 2006, le nombre de jeunes de 16 à 25 ans de la CCOG a progressé plus rapidement (+ 54 %) que dans l'ensemble de la Guyane (+ 33 %). Les flux migratoires depuis l'étranger vers ce territoire attractif ont eu un impact positif sur l'évolution de la population des jeunes. La CCOG est le second pôle attractif après la CCCL : 39 % de l'ensemble des jeunes immigrés y vivent.

En 2006, dans la CCOG, 41 % des jeunes sont actifs, dont près de la moitié travaille. Un jeune en emploi sur deux exerce une profession indépendante, principalement artisan, commerçant ou chef d'entreprise. Le niveau de qualification est faible : un jeune actif sur deux n'a pas de diplôme.

Centre littoral : moins de chômeurs, mais plus d'emplois précaires

Un jeune sur deux réside dans la CCCL. C'est le territoire guyanais le plus attractif en termes d'emploi. Les jeunes sont moins souvent au chômage (13 % dans la CCCL, contre 22 % pour le reste de la Guyane).

La majorité des jeunes actifs de Guyane (59 %) vit dans la CCCL. Cependant, leurs emplois sont moins qualifiés et plus précaires par rapport à l'ensemble des actifs occupés de la CCCL : d'une part, les 16 - 25 ans occupent plus souvent des emplois peu qualifiés ; d'autre part, les jeunes actifs ont plus fréquemment signé un CDD (31 %) et moins souvent un CDI (44 %). L'ensemble des actifs de la CCCL



Les jeunes en Guyane

Poids plus important des jeunes dans la CCOG

Part des 16 - 25 ans en 2006 dans les communautés de commune de Guyane

Communautés de communes	Nombre de jeunes	Population totale	Part des jeunes (%)
Est-guyanais - CCEG	915	5 737	16,0
Centre littoral - CCCL	17 396	112 875	15,4
Ouest guyanais - CCOG	9 990	58 137	17,2
Pays de savanes - CCS	4 421	29 205	15,1
Ensemble	32 722	205 954	15,9

Source : Insee, Recensement de la population 2006

sont en CDD (13 %) et en CDI (69 %). Seulement 32 % des jeunes actifs ont le baccalauréat ou un diplôme universitaire, contre 39 % de l'ensemble des actifs de la CCCL.

Est guyanais : Plus de fonctionnaires et des emplois peu qualifiés

La CCEG, composée de communes rurales, est peu peuplée. Les conditions d'emplois sont précaires : le poids des emplois jeunes et des CDD est plus important que dans les autres zones.

La CCEG se distingue par l'importance de la fonction publique et le faible niveau de qualification des emplois. Les jeunes sont deux fois plus souvent des employés de la fonction publique, toutes catégories confondues. Ils occupent trois fois plus souvent des emplois de manœuvre et sont cinq fois plus souvent aides familiaux que dans l'ensemble de la Guyane.

Le niveau de diplôme est faible : trois jeunes actifs sur quatre n'ont pas de diplôme ; seulement 3 % des jeunes actifs ont le baccalauréat contre 13 % pour l'ensemble des jeunes actifs de la Guyane. Seulement 14 % des 16 - 25 ans de la CCEG sont élèves ou étudiants, alors que 41 % des jeunes guyanais sont dans ce cas.

La Communauté de commune des savanes : Davantage de contrats d'apprentissage

Plus de 4 000 jeunes vivent dans la CCS. La proportion des jeunes en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré en entreprise y est plus importante qu'ailleurs. Ces contrats et stages sont principalement dans la construction et l'industrie. Le niveau de diplôme des jeunes actifs est plus orienté vers les diplômes professionnels que dans les autres zones : 28 % des jeunes ont un CAP ou un BEP contre 21 % pour l'ensemble des jeunes actifs de la Guyane.

Définitions

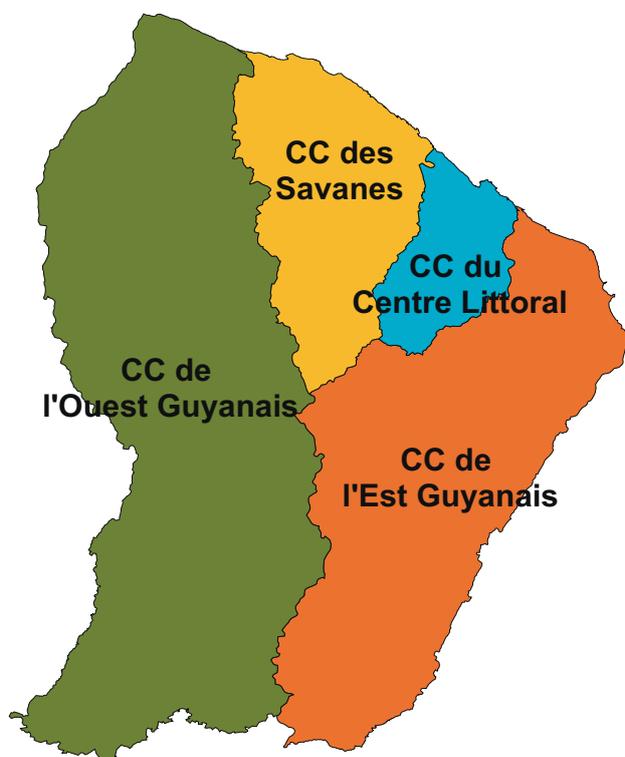
Immigré : Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger qui vit en France qu'elle ait ou non la nationalité française.

Actif et inactif : La population en âge de travailler, se subdivise en deux grandes catégories, les actifs d'une part, et les inactifs d'autre part. La population active regroupe les actifs en emploi et les chômeurs. Les inactifs sont composés des élèves étudiants, stagiaires, les femmes ou hommes au foyer et les autres inactifs.

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est le rapport entre :

- les chômeurs, personnes de 15 ans ou plus qui se sont **déclarées** chômeurs (inscrits ou non au Pôle emploi) et qui n'ont pas déclaré **explicitement** ne pas rechercher de travail,
- et la population active composée des personnes qui exercent une profession salariée ou pas, des aides familiaux, des apprentis, des chômeurs à la recherche d'un emploi et des étudiants ou retraités occupant un emploi.

Communautés de communes de la Guyane





Le logement des jeunes en Guyane

Entre 18 et 25 ans, l'âge de l'autonomie

En Guyane, neuf élèves ou étudiants de 18 à 25 ans sur dix vivent chez leur(s) parent(s) ou chez un autre membre de leur famille. Ils quittent le domicile familial à leur entrée dans la vie active, notamment lorsqu'ils trouvent un emploi. Les femmes décohabitent plus tôt que les hommes. À 25 ans, la majorité des jeunes a un logement autonome. Cela est plus fréquent qu'aux Antilles, mais moins qu'en France métropolitaine. Deux fois plus de jeunes ont décohabité dans l'Est-Guyanais que dans le reste de la Guyane. Les jeunes ayant un logement autonome ont plus souvent des condi-

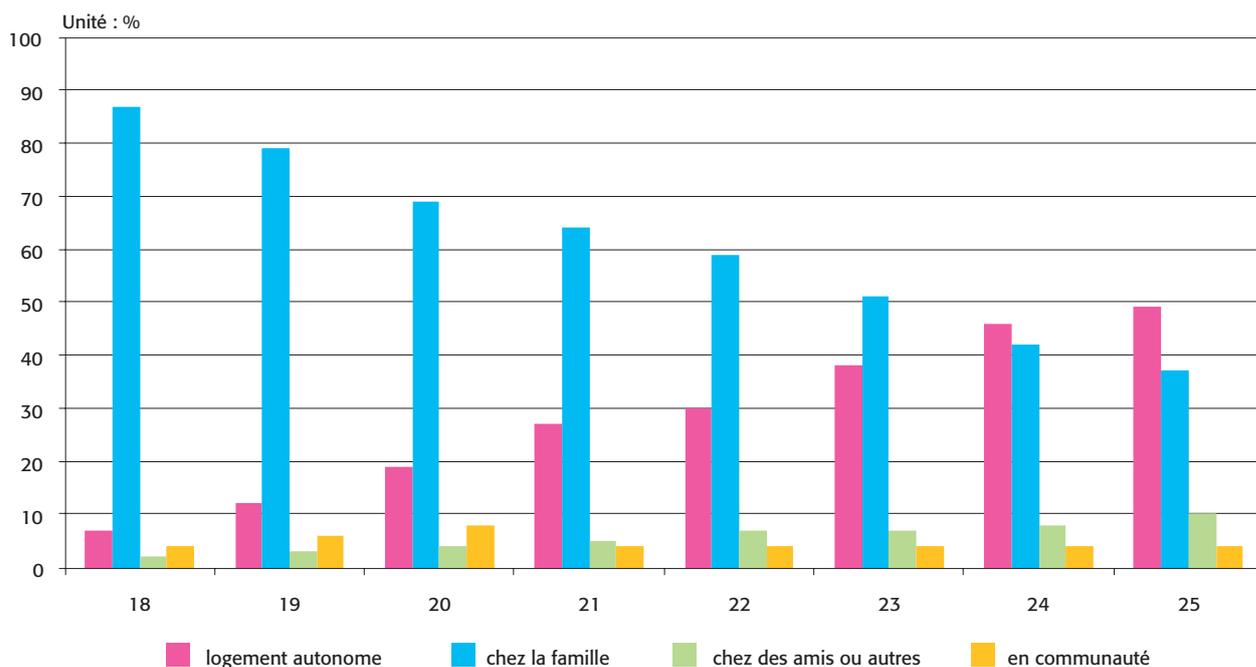
tions de logement peu confortables et sont plus fréquemment locataires en appartement que les autres jeunes.

18-25 ans : un âge où les jeunes acquièrent l'autonomie

À 18 ans, neuf jeunes sur dix habitent chez leurs parents ou dans leur famille. Entre 18 et 25 ans, la proportion diminue progressivement jusqu'à deux sur cinq. À 25 ans, la moitié des jeunes a un logement autonome.

La moitié des jeunes ont quitté le logement familial à 23 ans

Répartition selon le type de logement selon l'âge des 18-25 ans en Guyane



source : Insee, Recensement de la population 2006

Un jeune sur vingt est hébergé chez des personnes sans avoir de lien familial avec elles, généralement des amis. De même, un jeune sur vingt ne vit pas dans un ménage ordinaire. Il habite dans une communauté, notamment en caserne, foyer d'étudiants ou établissement pénitentiaire.

La naissance d'un enfant pousse les jeunes femmes à prendre leur autonomie

Deux jeunes femmes sur cinq ont un logement autonome, alors que moins d'un jeune homme sur cinq est dans ce cas. La décohabitation des



Le logement des jeunes en Guyane

femmes est plus précoce, elle est liée à la naissance d'un enfant. Lorsqu'elles ont un logement autonome, deux tiers des jeunes femmes sont "chef d'une famille monoparentale" (26 %) ou "en couple avec des enfants" (43 %) contre deux

hommes sur cinq. Les jeunes ayant des enfants ou en couple vivent très rarement au domicile de leur(s) parent(s). Cependant, 5 % des jeunes femmes qui vivent chez des parents sont mères d'une famille monoparentale.

Les jeunes femmes ayant décohabité ont plus souvent que les hommes des enfants à charge

Répartition des jeunes de 18 à 25 ans ayant un logement autonome selon le type de ménage

Unité : %

	Hommes	Femmes
Personne seule	21	7
Couple sans enfant	20	19
Couple avec enfant(s)	37	43
Famille monoparentale	4	26
Ménage plusieurs personnes sans famille	17	5
Ensemble	100	100

Source : Insee, Recensement de la population 2006

Une décohabitation à l'entrée dans la vie active

Sept jeunes de 18 à 25 ans sur dix sont sortis du système scolaire ou universitaire. Parmi eux, un tiers a un emploi. Il s'agit des jeunes qui ont le plus souvent quitté le domicile familial : un tiers a un logement autonome. Un sur dix a ainsi un emploi et un logement autonome. Près de la moitié logent chez leurs parents ou d'autres membres de leur famille. Moins d'un jeune sur dix ayant un emploi vit dans une communauté : il s'agit essentiellement de militaires logeant dans une caserne.

Un jeune sur cinq de 18 à 25 ans recherche un emploi et plus d'un sur quatre est sans activité professionnelle. Ces jeunes habitent plus souvent chez leurs parents ou chez un autre membre de leur famille que ceux qui travaillent. Un jeune sur trois a un logement autonome.

Les jeunes restent dans leur famille le temps de leurs études

Entre 18 et 25 ans, un jeune sur quatre fait des études. Parmi eux, ils sont neuf sur dix à encore habiter chez leurs parents ou de la famille. Moins d'un sur dix a un logement autonome contre un sur quatre en France Métropolitaine. Les jeunes en étude hébergés par leur famille habitent plus souvent sans leurs parents ou grands parents en Guyane (16 %) qu'en Guadeloupe (7 %), en Martinique (6 %) ou en France métropolitaine (5 %). Les établissements scolaires et universitaires sont très concentrés dans les zones urbanisées en Guyane : aller vivre chez des membres de la famille qui habitent dans les zones urbaines peut être une solution pour les jeunes des territoires peu équipés qui sont au lycée ou souhaitent poursuivre leurs études.



Le logement des jeunes en Guyane

En outre, seulement 4 % des jeunes élèves, étudiants ou stagiaires vivent en internat ou en foyer d'étudiants. Cette situation est proche de celle des

Antilles mais est plus répandue en France métropolitaine où 10 % des jeunes élèves ou étudiants sont en communauté.

Neuf élèves et étudiants sur dix vivent chez des parents

Répartition des 18-25 ans selon leur activité et leur mode de cohabitation

Unité : %

	Logement autonome	Chez la famille	Chez des amis ou autres	en communauté	Ensemble	Répartition selon l'activité
Actifs ayant un emploi	34	45	13	8	100	26
Chômeurs	38	59	2	1	100	22
Elèves, étudiants, stagiaires	8	87	1	4	100	24
Autres inactifs	34	57	4	5	100	28
Ensemble	27	63	5	5	100	100

Source : Insee, Recensement de la population 2006

Décohabitation des jeunes

Les jeunes acquièrent leur autonomie en plusieurs étapes. La décohabitation en est une : le jeune quitte le domicile de son ou ses parent(s) ou d'autres membres de sa famille. Nous avons considéré que le jeune a un logement autonome lorsqu'il est devenu la personne de référence du ménage ou son conjoint. Les personnes habitant dans un foyer d'étudiants ou dans un foyer de jeunes travailleurs ne sont pas considérées comme ayant un logement autonome : elles entrent dans la catégorie « hors ménage ordinaire » avec les autres personnes vivant en communauté.

Les jeunes ont plus souvent un logement autonome en Guyane qu'aux Antilles

En Guadeloupe et Martinique, les jeunes ont moins souvent un logement autonome qu'en Guyane. Moins d'un jeune sur cinq est autonome, alors que plus d'un jeune guyanais sur quatre est dans ce cas. Les jeunes guyanais ont plus souvent un logement

autonome que les Antillais qu'ils aient un emploi, soient au chômage ou inactifs. Un élément d'explication est que les jeunes guyanais ont plus souvent fondé une famille que les Antillais, ce qui les amène à décohabiter davantage : 6 % sont en couple sans enfant, 12 % avec un ou des enfants et 7 % sont des parents isolés ; aux Antilles, ces proportions sont toutes inférieures à 5 %.

Décohabitation plus fréquente en Guyane qu'aux Antilles, quelle que soit l'activité des jeunes

Part des jeunes de 18 à 25 ans personnes de référence ou son conjoint

Unité : %

	Guyane	Guadeloupe	Martinique	France métropolitaine
Actif en emploi	34	29	27	50
Chômeur	38	25	21	36
Elève, étudiant ou stagiaire	7	6	6	25
Autre inactif	33	22	18	45
Total	27	18	16	39

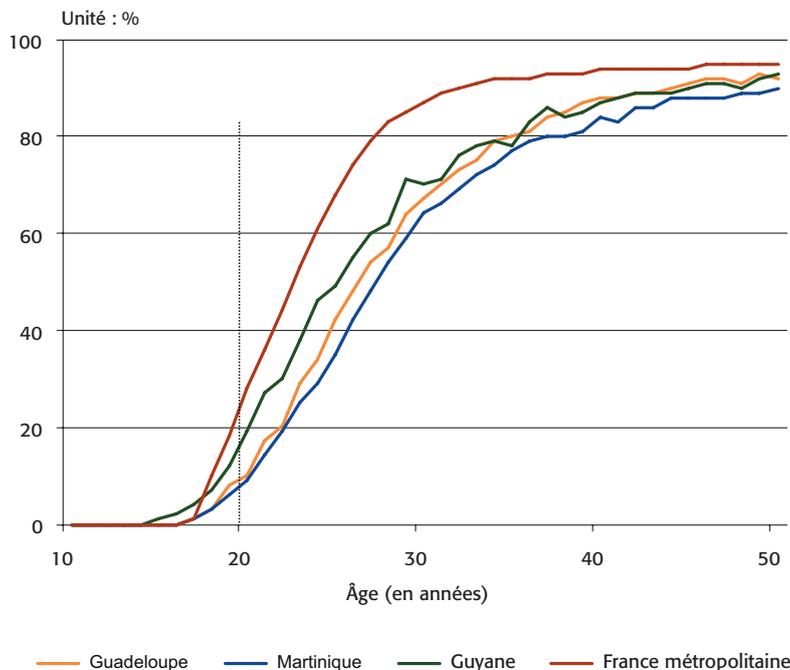
Source : Insee, Recensement de la population 2006

Note de lecture : 34 % des jeunes guyanais en emploi sont la personne de référence du ménage ou son conjoint. C'est le cas de 38 % des jeunes guyanais au chômage et de 27 % de l'ensemble des jeunes guyanais de 18 à 25 ans.

Le logement des jeunes en Guyane

Les jeunes décohabitent moins en Guyane qu'en France métropolitaine

Part de la population étant la personne de référence du ménage ou son conjoint selon l'âge



Source : Insee, Recensement de population 2006

Note de lecture : à 20 ans, 19 % des Guyanais ont un logement autonome (c'est-à-dire sont la personne de référence du ménage ou son conjoint). Au même âge, 9 % des Martiniquais, 10 % des Guadeloupéens et 28 % des jeunes métropolitains sont dans ce cas.

Moins de décohabitation qu'en France métropolitaine

Les jeunes habitent plus souvent chez leurs parents en Guyane qu'en France métropolitaine : 39 % des jeunes métropolitains ont un logement autonome. La décohabitation est plus fréquente dans l'Hexagone quelle que soit l'activité des jeunes, sauf pour les chômeurs où elle est comparable.

L'écart s'explique en partie par la jeunesse de la population guyanaise : les tranches d'âge les plus

jeunes y sont plus représentées qu'en moyenne métropolitaine, les plus jeunes habitant plus souvent au domicile familial que les plus âgés. L'écart est également accentué par le fait que les jeunes guyanais travaillent moins souvent qu'en France métropolitaine. Ceci est vrai à tous les âges. Par exemple, à 20 ans, un Guyanais sur cinq a un emploi, alors qu'ils sont deux sur cinq en France métropolitaine. Or, avoir un emploi est ce qui favorise le plus la décohabitation dans l'Hexagone.



Le logement des jeunes en Guyane

Deux fois plus de décohabitation dans l'Est-Guyanais

Les jeunes ont plus souvent un logement autonome dans la Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CEEG) que dans le reste de la Guyane : la moitié des jeunes est la personne de référence du ménage ou son conjoint, soit deux fois plus que dans les autres zones.

Un premier élément d'explication est que les jeunes vivent plus souvent en couple et ont plus souvent des enfants dans la CCEG que dans le reste de la Guyane : un dixième d'entre eux sont en couple sans enfant et un tiers en couple avec un ou des enfant(s). Ces proportions sont respectivement de un sur vingt et un sur dix sur

l'ensemble de la Guyane. Les jeunes de la CCEG sont en revanche moins souvent des parents isolés. Les jeunes peuvent ainsi être amenés à quitter le logement des parents lorsqu'ils fondent un foyer ou dès que leur situation professionnelle le leur permet.

Dans la CCEG, les jeunes ont plus souvent décohabité que les autres jeunes guyanais quelle que soit leur activité, sauf pour les élèves et étudiants, mais ceux-ci sont très peu nombreux (3 % des jeunes).

Dans la Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL) et dans la Communauté de Communes des Savanes (CCS), les jeunes sont plus nombreux à vivre chez leur(s) parent(s).

Deux fois plus de jeunes ayant un logement autonome dans l'Est-Guyanais que dans le reste de la Guyane

Répartition des 18-25 ans selon leur activité et leur mode de cohabitation

Unité : %

	Logement autonome	Chez la famille	Chez des amis ou autres	en communauté	Ensemble	Répartition selon l'activité
CC de l'Est Guyanais	50	45	4	1	100	3
CC du Centre Littoral	25	65	3	7	100	53
CC des Savanes	25	67	4	4	100	13
CC de l'Ouest Guyanais	29	59	10	2	100	31
Total	27	63	5	5	100	100

Source : Insee, Recensement de la population 2006

Peu de jeunes vivent en communauté en Guyane

En Guyane, 1 100 jeunes de 18 à 25 ans vivent en communauté. Ils représentent un peu moins de la moitié de l'ensemble de la population des communautés. La moitié des jeunes en communauté vivent dans une caserne.

Un quart des jeunes vivant en communauté réside dans un foyer d'étudiants. La moitié d'entre eux se trouve dans la commune de Cayenne et 103 à

Kourou. Parmi les jeunes en foyer d'étudiants, 76 habitaient dans la Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL) cinq ans auparavant et 64 viennent de l'Ouest guyanais (CCOG). Très peu d'étudiants viennent de l'Est guyanais (CEEG). Les jeunes qui y résident ont souvent un niveau d'études plus élevé que la moyenne. Il sont plus de la moitié à posséder au moins le bac contre un quart dans l'ensemble de la population des jeunes. Un sur six a un diplôme universitaire contre un sur vingt parmi l'ensemble des jeunes.

Le logement des jeunes en Guyane

Les jeunes ayant décohabité ont des conditions de logement plus difficiles que les autres

Les jeunes ayant un logement autonome habitent moins souvent des logements équipés des éléments de confort basiques : un quart n'ont pas de point d'eau dans le logement et plus d'un tiers n'ont ni baignoire ni douche, pas de W-C intérieurs, ou pas de cuisine intérieure avec évier. C'est environ dix points de plus que pour les jeunes habitant chez leur(s) parent(s) ou chez un autre membre de leur famille. Un cinquième des jeunes ayant un

logement autonome n'ont pas d'électricité, contre un dixième de ceux qui vivent au domicile familial. L'évacuation des eaux usées se fait plus souvent à même le sol dans leur logement et ils bénéficient moins souvent de la climatisation.

Les jeunes vivant chez des amis ou d'autres connaissances ont des conditions de logement plus difficiles que ceux qui vivent chez des parents ou ont un logement autonome. Plus de la moitié n'ont pas les équipements de confort de base : eau courante, électricité, W-C intérieur, baignoire ou douche, cuisine intérieure. 42 % vivent dans des cases traditionnelles

Moins de confort pour les jeunes ayant un logement autonome

Confort des logements des jeunes de 18-25 ans selon leur lien avec la personne de référence du ménage

Unité : %

	Le jeune est...				Ensemble de la population
	Logement autonome	Chez la famille	Chez des amis ou autres	Ensemble des jeunes	
Aucun point d'eau à l'intérieur du logement	24	16	55	20	17
Eau froide seulement	50	57	23	53	50
Eau froide et chaude	27	27	23	27	33
Sans baignoire ni douche	36	24	58	29	26
Sans W.C. à l'intérieur du logement	36	24	58	30	26
Absence cuisine intérieure avec évier	34	24	59	29	25
Sans électricité	19	13	55	17	14
Maisons ou immeubles en dur	58	67	36	63	67
Maisons ou immeubles en bois	26	24	18	24	22
Cases traditionnelles	12	6	42	10	8
Habitations de fortune	4	4	5	4	3
Présence d'une pièce climatisée	15	18	11	17	22
Raccordement au réseau d'égouts	30	38	20	34	36
Raccordement à une fosse septique	38	39	23	38	40
Raccordement à un puits	7	5	2	6	5
Evacuation des eaux usées à même le sol	25	18	55	22	19
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : Insee, Recensement de la population 2006

Note de lecture : 24 % des jeunes guyanais qui sont la personne de référence du ménage ou son conjoint vivent dans un logement à l'intérieur duquel il n'y a pas de point d'eau.



Le logement des jeunes en Guyane

Les jeunes ayant un logement autonome sont plus souvent locataires et en appartement

Plus d'un tiers des jeunes ayant un logement autonome vivent dans des appartements alors qu'un quart de l'ensemble des jeunes guyanais sont dans ce cas. Ils sont plus souvent locataires dans le secteur libre ou logé gratuitement, mais aussi plus souvent locataires dans le secteur social que les autres jeunes.

Cela est particulièrement vrai dans l'agglomération de Cayenne (CCCL) et dans la zone de Kourou (CCS) où respectivement 57 % et 33 % des jeunes ayant un logement autonome sont locataires dans le secteur libre. Cela s'explique notamment par la plus forte présence, dans ces territoires, d'étudiants, de personnes seules ou de couples sans enfant, qui ont plus souvent des situations familiales et professionnelles en devenir. La part de locataire du secteur libre est plus faible dans la Communauté de

Plus de la moitié des jeunes ayant quitté le domicile parental sont locataires

Caractéristiques des logements des jeunes de 18-25 ans selon leur lien avec la personne de référence du ménage

Unité : %

	Le jeune est...				Ensemble de la population
	Logement autonome	Chez la famille	Chez des amis ou autres	Ensemble des jeunes	
Propriétaire	32	56	60	49	48
Locataire d'un logement loué vide non HLM	39	20	26	26	27
Locataire d'un logement loué vide HLM	15	16	6	15	15
Locataire d'un logement loué meublé	3	1	4	2	2
Logé gratuitement	12	6	3	8	8
Maison	58	75	82	70	72
Appartement	37	22	14	26	25
Autre	5	3	4	3	3
Depuis moins de 2 ans	32	11	49	19	17
De 2 à 4 ans	27	15	28	19	22
De 5 à 9 ans	25	28	12	26	28
De 10 à 19 ans	11	32	8	25	23
20 ans ou plus	4	14	2	10	10
1 pièce	15	3	6	7	5
2 pièces	31	9	37	17	15
3 pièces	27	18	25	21	23
4 pièces	18	35	17	29	32
5 pièces	6	21	9	16	16
6 pièces ou plus	3	13	6	10	8
Au moins 2 pièces par personne	12	4	4	6	12
De 1 à 2 pièces par personne	39	33	25	34	33
De 1 à 2 personnes par pièce	34	40	32	38	36
Plus de 2 personnes par pièce	15	23	38	22	19
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : Insee, Recensement de la population 2006



Le logement des jeunes en Guyane

Commune de l'Ouest Guyanais (CCOG) (17 %). Dans la CCEG, elle est un peu moins importante chez les jeunes ayant décohabité (15 %) que pour l'ensemble des jeunes.

Dans la CCS, les jeunes ayant un logement autonome sont plus souvent bénéficiaires du secteur locatif social : 36 % d'entre eux sont locataires dans le secteur HLM, alors que 22 % des ménages de la zone le sont. Dans les autres territoires, les jeunes qui sont la personne de référence du ménage ou son conjoint ne sont pas plus souvent en logement HLM que le reste de la population.

Les jeunes ayant décohabité ont souvent emménagé il y a peu de temps dans le logement. Leur logement est plus souvent petit que pour l'ensemble des jeunes : 15 % ont une seule pièce et 31 % en ont deux. Ils sont également petits en surface.

Les jeunes habitant avec des parents ont des conditions de logement comparables au reste de la population

Les jeunes vivant avec des parents habitent des logements ayant des caractéristiques comparables à la moyenne des logements guyanais. Il s'agit un peu plus souvent d'une maison, plutôt grande puisque un cinquième a cinq pièces et un dixième en a au moins six. Ceci est cohérent avec le fait que le ménage est plus souvent de grande taille. Ils habitent moins souvent dans un logement équipé d'eau chaude que la moyenne régionale, mais plus souvent avec l'eau froide seulement. Leur logement est légèrement mieux équipé (électricité, eau courante, WC intérieur, baignoire ou douche, cuisine) sauf pour la climatisation. Le ménage est plus souvent propriétaire du logement.



La mobilité résidentielle des jeunes de Guyane

Les études, moteur de la mobilité chez les jeunes guyanais

Les jeunes guyanais entre 16 et 25 ans ont peu déménagé à l'intérieur du département entre 2001 et 2006. La Communauté de Commune du Centre Littoral (CCCL) est la seule zone où la mobilité résidentielle est importante. Les départs hors du département sont principalement le fait d'étudiants. C'est entre 19 et 22 ans que les jeunes de la Guyane sont les plus mobiles. Avoir un emploi conduit davantage les jeunes à changer de logement. Les cadres sont ceux qui déménagent le plus loin.

Lorsqu'ils vivent en couple, les jeunes guyanais sont plus mobiles.

En 2006 en Guyane, trois jeunes âgés de 16 à 25 ans sur cinq résident, dans le même logement que cinq ans auparavant. Un sur cinq a déménagé dans la même commune. Peu de jeunes ont changé de commune. Un sur dix habite maintenant hors de Guyane. La mobilité des jeunes est comparable à celle de l'ensemble de la population guyanaise.

Les jeunes s'installent dans l'agglomération de Cayenne (CCCL)

Répartition des jeunes résidant en Guyane en 2001 et 2006

Unité : nombre

Zone de résidence en 2006	Zone de résidence en 2001					Total
	CC du Centre littoral	CC de l'Est Guyanais	CC de l'Ouest Guyanais	CC des Savanes	Hors Guyane	
CC du Centre Littoral	14 686	66	315	192	1 317	16 575
CC de l'Est Guyanais	48	848	8	20	24	948
CC de l'Ouest Guyanais	133	28	9 180	33	242	9 616
CC des Savanes	158	14	97	3 751	267	4 286
Hors Guyane	2 906	18	400	963		4 287
Total	17 931	974	10 000	4 959	1 850	35 712

Source : Insee, recensement de la population 2006

Champ : Personne résidant en Guyane en 2006 ou en 2001 (excepté les personnes qui habitent à l'étranger à l'une de ces dates)

La majorité des déménagements des jeunes ont lieu dans l'agglomération de Cayenne

Il existe peu de mobilité entre les différentes parties du territoire guyanais. Par contre, les jeunes de la communauté de commune Centre littoral (CCCL) déménagent plus fréquemment et en particulier dans le reste de la France. Ces départs entraînent une baisse de population dans la CCCL sur cette tranche d'âge. Le statut de capitale régionale de Cayenne l'explique en partie. La plupart des services de l'Etat se trouvent sur le territoire de la CCCL.

La forte mobilité des personnels de l'administration publique contribue à une mobilité soutenue chez les jeunes de la CCCL. En revanche, les échanges avec l'intérieur du territoire guyanais sont bénéficiaires pour la CCCL : elle attire plus de jeunes qu'il n'y en a qui la quittent grâce notamment à la présence de l'Université des Antilles-Guyane.

Dans une moindre mesure, la Communauté de Communes des Savanes (CCS) perd également des résidents, près de 700 jeunes entre 2001 et 2006. La forte mobilité du personnel de la base spatiale contribue à ce déficit.



La mobilité résidentielle des jeunes de Guyane

Les étudiants guyanais partent en France métropolitaine pour l'université

Parmi les jeunes qui ont déménagé de la Guyane vers la France métropolitaine, la moitié est étudiante ou élève et un tiers est en emploi. Les employés représentent la moitié de ces actifs. Un sur cinq exerce une profession intermédiaire et un sur quatre est ouvrier.

Les mineurs ont moins souvent déménagé que les

majeurs. La mobilité des 16-18 ans est comparable à celle observée en Guadeloupe et en Martinique. Les 19-22 ans migrent plus souvent hors du département : 17 % de ceux qui vivaient en Guyane cinq ans auparavant n'y vivent plus. C'est toutefois moins qu'en Guadeloupe (23 %) et qu'en Martinique (21 %).

La moitié des 3 900 jeunes qui ont quitté la Guyane pour la France métropolitaine sont nés en Guyane et deux sur cinq sont nés en France métropolitaine.

Etudes et emplois motivent la mobilité

Répartition de la population jeunes par activité selon le lieu de résidence en 2001 et 2006

Unité : %

	France métropolitaine- Guyane	Guyane- France métropolitaine	Guyane- Guyane
Actifs ayant un emploi	52	31	18
Chômeurs	10	12	20
Élèves, étudiants, stagiaires	32	53	43
Femmes ou hommes au foyer	2	1	5
Autres inactifs	4	3	14
Ensemble	100	100	100

Source : Insee, recensement de la population 2006

Les métropolitains viennent en Guyane pour travailler

Plus de 1 500 jeunes ont eu la trajectoire inverse : ils habitaient en France métropolitaine en 2001 et habitent en Guyane en 2006. La moitié d'entre eux sont actifs en emploi. La moitié de ces actifs exerce une profession intermédiaire, le plus souvent dans l'enseignement, la santé ou la fonction publique en général.

Les jeunes venant de France métropolitaine sont plus souvent cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure et sont moins souvent employés ou ouvriers que les jeunes qui habitaient en Guyane en 2001.

Un tiers des jeunes qui ont quitté la France métropolitaine pour la Guyane sont des élèves, étudiants ou stagiaires. Ils sont fréquemment les enfants de la personne de référence du ménage (un tiers des cas).

Un jeune sur six arrivant de France métropolitaine est cadre

Catégorie socioprofessionnelle des jeunes actifs en emploi selon le lieu de résidence en 2001 et 2006

Unité : %

	France métropolitaine- Guyane	Guyane- France métropolitaine	Guyane- Guyane
Agriculteurs exploitants	0	1	1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1	1	7
Cadres, professions intellectuelles supérieures	17	4	2
Professions intermédiaires	45	20	21
Employés	27	50	41
Ouvriers	10	24	28
Ensemble	100	100	100

Source : Insee, recensement de la population 2006



La mobilité résidentielle des jeunes de Guyane

Les migrations avec les Antilles sont majoritairement le fait de jeunes en formation. Parmi les jeunes vivant hors de Guyane en 2001, 4 % habitaient aux Antilles. Ce sont majoritairement des élèves, étudiants ou stagiaires.

Le chemin inverse est encore plus accentué. Un jeune sur dix a déménagé aux Antilles. Les trois

quarts d'entre eux sont des élèves, des étudiants ou des stagiaires. Comme pour le chemin des Antilles vers la Guyane, le fonctionnement de l'UAG en pôles l'explique en grande partie. Parmi eux, quatre sur cinq habitent maintenant en Martinique et un cinquième en Guadeloupe. Seulement 15 % des jeunes migrants vers les Antilles sont en emploi.

Les 19-22 ans plus nombreux à quitter le département

Répartition de la population résidant* en Guyane en 2001 par âge selon le lieu de résidence en 2006

Unité : %

	Même Logement	Autre logement même commune	Autre commune même zone	Autre zone	Département français hors Guyane	Total
De 16 à 18 ans	67	17	5	3	9	100
De 19 à 22 ans	59	16	5	4	17	100
De 23 à 25 ans	54	23	7	3	13	100
Ensemble	61	18	5	3	13	100

Source : Insee, recensement de la population 2006

*excepté personnes vivant à l'étranger en 2006

La catégorie socioprofessionnelle influe sur les déplacements des actifs ayant un emploi. Les jeunes agriculteurs sont les plus nombreux à vivre dans le même logement et les jeunes cadres les moins nombreux. Les jeunes cadres sont ceux qui démé-

nagent le plus loin : 13 % habitent une autre zone en Guyane et 31 % quittent le département. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise qui vivent dans une autre zone sont 6 %, mais ils quittent moins souvent le département.

Les cadres sont plus mobiles

Catégorie socioprofessionnelle des jeunes actifs ayant un emploi résidant* en Guyane en 2001 selon le lieu de résidence

Unité : %

	Même Logement	Autre logement même commune	Autre commune même zone	Autre zone	Département français hors Guyane	Total
Agriculteurs exploitants	74	16	0	0	10	100
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	48	25	18	6	3	100
Cadres, professions intellectuelles supérieures	39	15	3	13	31	100
Professions intermédiaires	45	16	12	7	20	100
Employés	45	20	7	4	23	100
Ouvriers	53	20	6	5	16	100
Ensemble	48	19	8	5	19	100

Source : Insee, recensement de la population 2006

*excepté personnes vivant à l'étranger en 2006

La moitié des jeunes qui vivent en couple ont changé de logement. Ils ne sont qu'un tiers quand ils ne vivent pas en couple. Les jeunes qui vivent en couple, lorsqu'ils déménagent, restent plus souvent dans la

même commune que les autres. Le déménagement peut être motivé par le souhait d'adapter la taille du logement à l'évolution de la situation familiale et non pour des raisons d'emploi ou de lieu d'études.

Vivre en couple n'influe pas sur le départ hors de la Guyane

Répartition des jeunes résidant* en Guyane en 2001 selon le lieu de résidence et la vie en couple

Unité : %

	Même Logement	Autre logement même commune	Autre commune même zone	Autre zone	Département français hors Guyane	Total
Vivant en couple	45	29	8	4	13	100
Ne vivant pas en couple	64	15	5	3	13	100
Ensemble	61	18	5	3	13	100

Source : Insee, recensement de la population 2006

*excepté personnes vivant à l'étranger en 2006

Directeur de la publication :
Georges-Marie GRENIER

Rédaction en chef :
Élisabeth LAURET

Assistance de rédaction :
Annick COUILLAUD

Auteurs : Émilie CHARLES-EUPHROSINE
Hélène CHESNEL, Claude ROQUELAURE (Insee)

Maquette et Impression :
IDC 0590 93 78 28



Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Guyane avec le Fonds européen de développement régional

ISBN : 978211063152X

Dépôt légal : juin 2011

Copyright INSEE - Préfecture de Guyane - Région Guyane